

## **II/ Les correspondances entre acteurs politiques et groupes de cause**

21 MARS 1996

PARIS, LE 19 mars 1996

Monsieur René LENOIR  
Président de l'Union nationale interfédérale  
des Oeuvres et Organismes privés sanitaires  
et sociaux

133, rue Saint-Maur

75541 PARIS Cédex 11

Monsieur le Président, *Cher ami*

Par un courrier en date du 14 mars 1996, vous m'avez adressé les propositions de la commission "Lutte contre la pauvreté et l'exclusion" de votre union.

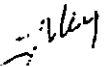
J'ai demandé à M. François Schechter, conseiller technique à mon Cabinet (tél. : 42.34.32.06), de les examiner attentivement et de recevoir les délégués des associations membres de cette commission.

A la lecture des principales dispositions de votre document, je puis dès à présent vous assurer de mon soutien afin que vos positions soient prises en compte dans le cadre de l'examen parlementaire préalable à l'adoption de la loi-cadre de lutte contre l'exclusion voulue par Monsieur le Président de la République.

Les huit axes de réforme que vous développez sont ambitieux et novateurs ; soyez assuré que mes collègues sénateurs en seront pleinement informés et leur accorderont l'attention qu'ils réclament et méritent.

Souhaitant que ces éléments répondent à vos préoccupations et objectifs, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*et amicalement*



René MONORY

- Jacques Chirac
- Bellecrou
- Alain Juppé
- Barrot
- Emmauelli



SECOURS

POPULAIRE

FRANÇAIS

- Arthuis
- Bernard Pons
- Jean Louis Dehé
- Perissol.

9-11, rue Froissart

75140 Paris Cedex 03

Tél. 01 44 78 21 00

Fax 01 42 74 71 01

Télex 215 781

Monsieur Jacques CHIRAC  
Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55/57, rue du faubourg St Honoré  
75008 PARIS

Paris, le 4 mars 1997

Objet : demande d'audience

Monsieur le Président de la République,

RECONNU

D'UTILITÉ

PUBLIQUE

GRANDE CAUSE

NATIONALE 1997

AGRÉÉ

D'ÉDUCATION

POPULAIRE

Dans quelques jours, le projet de loi sur la cohésion sociale sera examiné au parlement. Il s'efforce de concrétiser la priorité qui doit être donnée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il réaffirme l'importance que vous avez toujours reconnu au travail associatif et à la valeur ajoutée de la solidarité populaire.

Vous connaissez l'activité de notre association pour laquelle vous avez témoigné depuis de nombreuses années votre intérêt. Mais aujourd'hui, je souhaiterais vous exprimer de vive voix la réalité quotidienne de tous ceux, jeunes et autres générations qui sont laissés au bord du chemin, de leurs besoins d'être reconnus comme membres à part entière de notre société, des réponses concrètes multiformes que nous tentons d'apporter avec eux et que nous voulons toujours plus efficaces et solidaires. Ainsi, au-delà de l'aide qu'apportent au quotidien les 70.000 bénévoles et collecteurs actifs sur l'ensemble du territoire et qui ont pu éviter bien des drames humains (290.773 familles et 135.631 personnes isolées concernées l'année dernière), le Secours Populaire est une école de la solidarité et de la responsabilité pour tous ceux qui peuvent aider et ceux qui sont, du fait de leur histoire personnelle ou collective, dans le besoin voire la désespérance.

De nombreuses questions sont posées aujourd'hui ; la pratique du Secours Populaire Français donne un éclairage qu'il me paraît très utile de porter rapidement à votre connaissance.

En espérant qu'il vous sera possible malgré vos très lourdes charges de m'accorder une audience.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, les assurances de ma très haute considération.

*Maupficty*  
Julien LAUPRETRE  
Président



# MOUVEMENT ATD QUART MONDE

Membre du Mouvement International ATD Quart Monde.  
Association régie par la loi de 1901 - Fondation Aide à Toute Dérivée reconnue d'utilité publique en 1971.

Secrétariat National : 33, rue Bergère, 75009 Paris - Tél. 1/42.46.81.95 - Fax 1/48.00.06.02

Pierrelaye, le 1<sup>er</sup> février 1994

Monsieur Hugues HOURDIN  
Conseiller social  
Cabinet du Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 PARIS

Monsieur le Conseiller,

Nous sommes extrêmement honorés de la rapidité avec laquelle Monsieur le Premier Ministre a souhaité accorder une audience à notre présidente au nom du Mouvement ATD Quart Monde. Je tenais à vous en remercier personnellement.

Nous voyons cette rencontre comme le début d'une collaboration à long terme avec Monsieur le Premier Ministre, ses collaborateurs et en particulier vous-même.

Nous savons que Monsieur Balladur est désireux d'engager une politique en profondeur contre la grande pauvreté et que celle-ci devra faire l'objet d'une attention permanente. C'est pour lui faire état de tous les efforts déjà entrepris, en particulier par les plus défavorisés eux-mêmes, que nous souhaitons le rencontrer, afin de lui soumettre les propositions dont lui seul peut décider la mise en oeuvre.

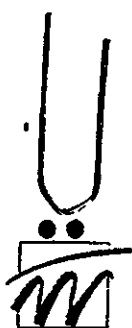
Dans l'attente du plaisir de faire votre connaissance et de travailler avec vous, je vous prie de recevoir, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération distinguée.

Didier Robert  
Délégué national

"Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère,  
les Droits de l'Homme sont violés.  
S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré."

Père Joseph Wrésinski, le 17 octobre 1987.

19 JAN. 1998



u. n. i. o. p. s. s.

*Le Président*

HF/DLK

Monsieur Lionel JOSPIN  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 PARIS

Paris, le 9 janvier 1998

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis plusieurs années, les associations de solidarité, membres du "Collectif ALERTE", groupées au sein de la Commission "Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion" de l'UNIOPSS n'ont pas cessé de dénoncer la situation inacceptable dans laquelle se trouve un nombre croissant de personnes et de familles qui vivent de plus en plus avec le sentiment de ne compter pour personne, de n'être rien, de ne servir à rien.

Elles n'ont pas cessé de demander que le pays se dote d'une véritable politique globale et ambitieuse, mobilisant toutes les énergies et tous les moyens pour que ceux qui sont les laissés pour compte de notre société voient reconnus non seulement leurs besoins vitaux, mais aussi leur capacité d'être partenaires à part entière du corps social.

Cette politique dépend largement maintenant d'un vote prochain d'un projet de loi "d'orientation-programmation" de prévention et de lutte contre les exclusions dont la préparation a été engagée depuis plusieurs mois par Madame Martine Aubry, avec le concours de dix huit autres Ministres concernés, ainsi que des nécessaires revalorisations des minima sociaux qui actuellement condamnent leurs bénéficiaires à une "sous vie".

Conscientes du chemin qui reste à parcourir, je me permets de vous transmettre leur demande d'un rendez-vous le plus vite possible avec une délégation de leurs représentants. Vous pourriez ainsi leur confirmer que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion constitue une priorité nationale.

En vous remerciant de l'attention que vous pourrez accorder à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

René LENOIR  
Ancien Ministre

58

Monsieur Xavier EMMANUELLI  
Secrétaire d'Etat chargé de l'Action  
Humanitaire  
8 avenue de Ségur  
75007 PARIS

SOLIDARITÉS

*Loi Cadre contre l'exclusion*

Paris le 5 juin 1996

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Je vous fait connaître votre volonté de faire aboutir un projet de Loi visant à lutter contre la précarité sociale.

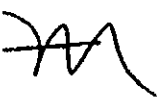
Le Gouvernement a élaboré un projet de Loi cadre contre l'exclusion devant être présenté au Conseil Economique et Social.

Ces derniers mois, nous appuyant sur l'expérience de notre travail quotidien, nous avons élaboré des propositions ci-jointes et nous souhaitons qu'elles soient intégrées dans ce projet de Loi.

Ces propositions ont été agréées par plus de trente associations en contact avec les personnes concernées par l'exclusion, agissant dans des domaines très diversifiés.

Nous sollicitons de votre haute bienveillance une audience afin de vous présenter ces propositions.

En attendant de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de notre haute considération.



MAMOU  
Président de Médecins du Monde  
Collectif contre la précarisation et les exclusions

#### Contacts

Information-Ressources  
Jean-Paul Péneau : 45 23 39 09  
Jean-Louis Desessard : 53 62 09 01

Acteurs-Partenaires-Citoyens  
Droit de Cité / Sophie Bouchet : 45 74 40 04  
Droits Devant !! / Jean-Claude Amara : 42 58 82 22

Accès au Droit et à la justice pour tous  
Baptiste Eyraud : 42 78 22 00  
Jean-Philippe Chigot : 53 82 80 30

Accès au Droit et à la justice pour tous  
Droits des étrangers  
GISTI / Danièle Lochak : 42 47 07 09  
MRAP / Mouloud Aounit : 43 14 83 53

Yves Mamou : 44 92 14 37  
Jean-Louis Desessard / Marty-Lavauzelle : 53 26 26 26

Secrétariat de coordination  
Médecins du Monde  
62, rue Marcadet  
75018 Paris  
tél. 44 92 15 47 / fax 44 92 99 92

Label  
naills,

spots

cinq  
is le  
ar le

" de

fax :

MAUX

41 06  
Pg: 3/4

Le Directeur Général  
HF/DLK

**TRES URGENT**

Paris, le 17 décembre 1993

Monsieur, Madame le Président,

Le Cabinet du Premier Ministre a pris l'initiative de réunir à propos de l'attribution du Label Grande Cause Nationale 1994 les associations suivantes : Armée du Salut, ATD, Emmaüs, Association Setton, Secours Catholique, Secours Populaire.

Le projet voulu par l'Etat est d'attribuer ce label à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

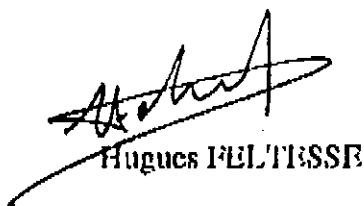
Le Label Grande Cause Nationale donne accès gratuitement à 12 spots France 2, 12 spots France 3, 12 messages France Inter.

Les associations contactées par le Cabinet du Premier Ministre n'ont pas voulu limiter à cinq les associations concernées et ont donc négocié pour arriver à la solution décrite dans le document du 17 décembre 1993 ci-joint : il était nécessaire de s'engager immédiatement car le 17 décembre est le dernier jour de dépôt des candidatures.

L'extension de la liste aux membres de la Commission "Lutte contre la Pauvreté" de l'UNIOPSS assure du poids à la campagne et une réelle représentativité associative.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire connaître votre décision à l'UNIOPSS (Fax : 44.73.41.06).

Soyez assuré de mes sentiments les meilleurs.



Hugues FELTUSSE

PJ : Texte du 17.12.93  
Commission lutte contre la pauvreté

Liste des membres de la Commission lutte contre la pauvreté



D<sup>r</sup> Jacky MAMOU  
Président

COPIE POUR INFORMATION

Nathalie Simonnot  
Lobbying

Paris, le 18 octobre 1996

Monsieur André BARBET  
Directeur adjoint de cabinet  
de Monsieur Jacques BARROT  
Ministre du Travail et des Affaires Sociales  
127 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Monsieur le Directeur,

Nous avons bien reçu en date du 14 octobre 1996 l'avant projet de loi d'orientation pour le renforcement de la cohésion sociale et nous vous en remercions.

Comme vous le suggérez, j'ai l'honneur de solliciter un entretien avec vous, afin de vous faire part de nos observations et suggestions. Notre attention portera essentiellement sur l'accès aux soins des plus démunis mais aussi, plus largement, sur l'accès aux soins d'une part de plus en plus importante de la population.

Nous adressons la même demande à M. Cyril ROGER LACAN, Directeur de cabinet de M. Xavier EMMANUELLI.

Nous nous permettrons de vous contacter dans les prochains jours pour connaître la date de votre convenance.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Docteur Jacky MAMOU  
Président



Paris, le 23 Mars 1998

Monsieur Lionel JOSPIN  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

A la veille du Conseil des Ministres qui marquera la fin de l'important travail de votre gouvernement sur le projet de loi d'orientation contre les exclusions, je voudrais vous remercier d'ouvrir une voie nouvelle tellement attendue sur le terrain ; ces remerciements s'adressent également aux nombreux ministres et secrétaires d'Etat qui ont contribué et en particulier au ministre de l'Emploi et de la Solidarité.

Au moment où le renouveau du Pacte Républicain qui vous tient à coeur subit des atteintes graves, je voudrais vous dire au nom du Mouvement ATD Quart Monde, ma conviction que ceux qui sont encore privés de l'accès aux droits les plus fondamentaux peuvent aujourd'hui nous unir sur la référence essentielle aux Droits de l'Homme.

Autant que nous en ayons connaissance par la contribution de notre Mouvement aux travaux du gouvernement, nous savons que l'ambition de garantir et de rendre effectifs les droits fondamentaux inscrits dans nos déclarations et textes constitutionnels figurera dans l'article premier de la loi.

A cause de l'expérience des plus exclus, qui savent où peut conduire le refus de la différence, à cause de ceux qui aujourd'hui doutent de nos valeurs républicaines ou s'égarer, il me semble que ce serait un signe fort que le Président de la République - auquel j'écris également - et le chef du gouvernement de la France s'accordent pour inscrire dans l'article premier de cette loi refondatrice des Droits de l'Homme, que la lutte contre les exclusions est un impératif national "fondé sur le respect de l'égalité dignité de tous les êtres humains".

Mettre notre horizon plus haut, élever le débat, c'est faire renaître l'espérance. Ce serait dommage de ne pas donner dès maintenant ce message et de le laisser à l'initiative ultérieure d'un amendement au Parlement.

Avec ma confiance, veuillez croire, Monsieur le Premier Ministre, à toute ma considération.

Geneviève de Gaulle Anthonioz  
Présidente



ATD  
QUART MONDE

MOUVEMENT  
ATD  
QUART MONDE

Nréf : GGA/CB/98153

Paris, le 2 juillet 1998

Fondé par  
Joseph Wresinski  
(1917-1988)

Association régie  
par la loi de 1901  
Fondation  
de la Toute-Détresse  
reconnue d'utilité  
publique en 1971

Membre du Mouvement  
international  
ATD Quart Monde  
ONG ayant le statut  
consultatif auprès de  
l'Unesco, de l'Unicef, du BIT et  
du Conseil de l'Europe

Secrétariat Général  
107, avenue  
du Général Leclerc  
F 95480 Pierrelaye  
France

Tél. 01.30.37.11.11  
Fax 01.34.30.67.33

Secrétariat  
national

33, rue Bergère  
75009 Paris

Tél. 01.42.46.81.95  
Fax 01.48.00.06.02

Monsieur Lionel Jospin  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

Nous suivons avec la plus grande attention les débats qui se poursuivent sur la loi d'orientation contre les exclusions et nous tenons à vous faire part de notre conviction que le futur Observatoire National, de la pauvreté et de l'exclusion devrait être attaché au Premier Ministre.

Dans ses travaux et dans son dernier Avis, le Conseil Economique et Social s'était prononcé pour cette solution. C'est d'ailleurs ce qui est fortement demandé par l'ensemble des associations du réseau Alerte. Le rôle de l'Observatoire dépasse en effet très largement le champ des affaires sociales. Le travail de votre Gouvernement, dans sa presque totalité sur ce projet de loi, en est la preuve.

Seul le Premier Ministre peut durablement assurer la recherche d'une globalité dans tous les domaines qui concernent l'accès aux droits fondamentaux.

Au delà de cette demande qui nous tient très à coeur, nous vous exprimons l'immense espoir que cette loi représente pour une majorité de nos concitoyens et en particulier les plus démunis d'entre eux. Nous sommes très convaincus de tous les efforts que vous-même et votre Gouvernement accomplissez pour répondre à cet espoir. D'où l'importance que l'adhésion à cette loi fondatrice soit aussi large que possible.

Veillez croire, Monsieur le Premier Ministre, à toute ma considération et à mes sentiments très cordiaux.

*G. de Gaulle Anthonioz*

Geneviève de Gaulle Anthonioz  
Présidente

Le 15 JAN. 1998

127, rue de Grenelle 75700 Paris 07 S (2)  
Téléphone : 01 44 38 38 38  
Télécopie : 01 44 38 30 ..

*Le Conseiller du Ministre*

**Monsieur Hugues FELTESSE  
UNIOPSS  
(fax : 01.47.00.84.52)**

Suite aux réunions du 19 Décembre et conformément à la procédure qui avait été actée lors de la rencontre du 23 Octobre entre Mme AUBRY et les associations sur le programme gouvernemental de prévention et de lutte contre les exclusions, j'ai l'honneur de convier par votre intermédiaire, les associations concernées à trois réunions thématiques de concertation.

Elles se dérouleront le :

**Jouidi 22 Janvier 1998**

**au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité**

**127 rue de Grenelle - Paris 7ème**

**dans la Salle des Accords**

de 9h00 à 11h00 sur l'Emploi

de 11h00 à 12h00 sur le Surendettement

de 12h00 à 13h00 sur la Culture

avec le concours des cabinets concernés.



Pierre de SAINTIGNON

28 JUIL. 1995

**SÉNAT**

*République Française*

**GROUPE PARLEMENTAIRE SOCIALISTE**

Paris, le 26 Juillet 1995

**LE PRÉSIDENT**

Monsieur René LENOIR  
Président de l'UNIOPSS  
21, rue du Fg St-Antoine

75011 - PARIS

Nos Réf. : CD/CIC002

Monsieur le Président,

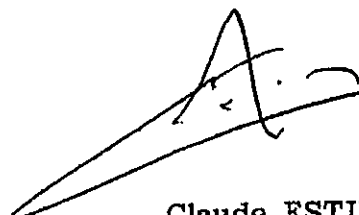
Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire parvenir le très intéressant dossier élaboré par votre organisation en vue de proposer aux Pouvoirs Publics des mesures appropriées à la lutte contre l'exclusion.

Comme vous le savez, un grand nombre des propositions que vous formulez correspondent aux positions que nous soutenons lors de notre travail législatif, qu'il s'agisse d'accès à l'emploi, au logement social, à l'insertion et à la formation... etc. Il est d'autant plus regrettable que nous ne rencontrons actuellement que peu d'écho, si ce n'est en termes d'intentions.

En toute hypothèse, vous pouvez être assuré que nous continuerons dans cette voie, et dans le soutien aux associations qui accomplissent sur le terrain, avec des moyens le plus souvent insuffisants, un travail remarquable.

C'est bien volontiers que nous vous recevrons afin de préciser vos suggestions si l'activité parlementaire le demande, conformément à ce qu'a annoncé le Gouvernement.

Je souhaite avoir à cette occasion la possibilité de faire avancer avec vous la cause des personnes les plus défavorisées, et je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations les meilleures.



Claude ESTIER

28 JUIL. 1995

**SÉNAT**

*Republique Française*

—  
GROUPE PARLEMENTAIRE SOCIALISTE

—  
LE PRÉSIDENT

Paris, le 26 Juillet 1995

Monsieur René LENOIR  
Président de l'UNIOPSS  
21, rue du Fg St-Antoine

75011 - PARIS

Nos Réf. : CD/CIC002

Monsieur le Président,

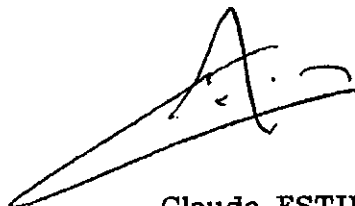
Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire parvenir le très intéressant dossier élaboré par votre organisation en vue de proposer aux Pouvoirs Publics des mesures appropriées à la lutte contre l'exclusion.

Comme vous le savez, un grand nombre des propositions que vous formulez correspondent aux positions que nous soutenons lors de notre travail législatif, qu'il s'agisse d'accès à l'emploi, au logement social, à l'insertion et à la formation... etc. Il est d'autant plus regrettable que nous ne rencontrons actuellement que peu d'écho, si ce n'est en termes d'intentions.

En toute hypothèse, vous pouvez être assuré que nous continuerons dans cette voie, et dans le soutien aux associations qui accomplissent sur le terrain, avec des moyens le plus souvent insuffisants, un travail remarquable.

C'est bien volontiers que nous vous recevrons afin de préciser vos suggestions si l'activité parlementaire le demande, conformément à ce qu'a annoncé le Gouvernement.

Je souhaite avoir à cette occasion la possibilité de faire avancer avec vous la cause des personnes les plus défavorisées, et je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations les meilleures.



Claude ESTIER



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

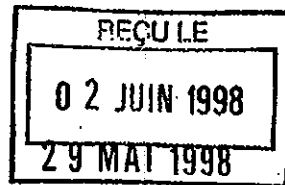
03 JUIN 1998

*Copie Ricard & Nathalie S*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ  
*d'Antony*

Jean-Marc AYRAULT  
Député-Maire de Nantes  
Président du groupe socialiste

JMA/GL/4256

*sur  
la loi*



Paris, le

Docteur Jacky MAMOU  
Président de Médecins du Monde  
62, rue Marcadet  
75018 PARIS

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier me transmettant votre souhait que le texte du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions soit débattu, amélioré et voté dans le souci d'oeuvrer collectivement contre les difficultés et la souffrance dont sont victimes tant de nos concitoyens. Je vous en remercie.

Le groupe que je préside a largement répondu à cette attente. Plus de 800 amendements, reprenant nombre des remarques et suggestions issues de votre travail quotidien auprès des plus démunis, ont ainsi été déposés par la majorité afin de permettre à ce texte de mieux répondre aux attentes suscitées.

Enfin, comme l'a rappelé M. Alfred Recours, député de l'Eure et responsable du texte pour le groupe socialiste, en préalable au vote solennel de mercredi dernier « voter contre ce projet, ce serait voter contre les pauvres » (ci-joint copie de son intervention parue au Journal Officiel du 21/05/98). Comme vous, nous aurions aimé que le vote du Parlement symbolise l'engagement de tout un pays dans la lutte contre l'exclusion. C'est pourquoi, en dépit de débats constructifs et du vote à l'unanimité de nombreux amendements, je déplore que seule la majorité plurielle ait voté en faveur de ce texte.

En vous remerciant de votre contribution au travail de notre Assemblée, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Marc AYRAULT

*voir Ann. Nat. 2<sup>e</sup> séance du 20 Mai 1998*

*4210*

DSC 15

05 MAI 1998

1 -> Kelly D.  
et Saturnin  
projet  
République Française

**SÉNAT**

**Marie Claude BEAUDEAU**  
Sénateur du Val d'Oise  
— ◆ —  
Vice-Présidente  
de la Commission des Finances

Référence : 488/98

16 MAI 1998

Jacky  
et -Goncourt-  
Michel

Paris, le 29 avril 1998

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier du 7 avril et du rapport de Médecins du Monde (juillet 1997) qui y était joint.

Vous constatez plusieurs manques, et pas des moindres, dans le Projet de Loi d'Orientation relatif à la lutte contre les exclusions, concernant le saturnisme infantile.

J'ai décidé d'attirer l'attention de Madame la Ministre sur ces manques, sous la forme d'une question écrite.

Je vous en transmets le texte; elle sera publiée au Journal Officiel du 7 mai. Bien entendu, je ne manquerai pas de vous communiquer la réponse qui me sera faite.

N'hésitez pas, en outre, à me faire connaître vos remarques éventuelles sur ma question écrite.

Restant à votre disposition,

veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments dévoués et cordiaux.

*Beau deau*

**Monsieur Jacky MAMOU**  
Président de Médecins du Monde  
62, rue Marcadet  
75018 PARIS



Cl. Sommet Social  
lobb. 1.

**MEDECINS DU MONDE**

**URGENT... URGENT... URGENT**

Paris, le 10 mars 1997

<b>de :</b> Sylvie MARSZALEK Coordination Mission France  Tél : 01 44 92 15 47 Fax : 01 44 92 99 92	<b>à :</b> Madame Aude DUFAY Groupe Socialiste Assemblée Nationale  Fax : 01 40 63 52 79
--	---

**Objet : Audition du Collectif inter associatif Contre la Précarisation et les Exclusions.**

**Nombre de pages transmises (page de garde comprise) : 1**

Madame,

Comme convenu, je vous fais parvenir la liste des représentants du collectif inter-associatif qui seront présents le mercredi 12 mars 1997 à 16h à l'Assemblée Nationale :

- Pour Emploi-Formation-Ressources : M. Jean DESESSARD du Mouvement National des Chômeurs et Précaires.
- Pour le Logement : M. Jean-Baptiste EYRAUD de Droit Au Logement.
- Pour la Santé : Dr Nathalie FOUQUES de Médecins du Monde.
- Pour Acteurs-Partenaires-Citoyens : Mme Annie POURRE de Droits Devant !!
- Pour Accès au droit et droits des étrangers : Mme Bernadette HETIER du MRAP.

Nathalie SIMONNOT de Médecins du Monde assistera à l'audition en qualité de représentante de la Coordination inter-associative.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes salutations distinguées.

  
Sylvie MARSZALEK

Médecins du Monde  
62 rue Marcadet  
75018 Paris

Tél : 01 44 92 15 15 Fax : 01 44 92 99 92





UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

**Le Directeur Général**  
MMH/DLK

11 FEV. 1997

Paris, le 7 février 1997

**- A l'attention des membres de la Commission "Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion de l'UNIOPSS-**

Chers Amis,

Les Cabinets du Ministre du Travail et des Affaires Sociales et du Secrétaire d'État à l'Action Humanitaire d'Urgence souhaitent présenter le projet de loi pour le renforcement de la cohésion sociale aux associations.

Ils ont proposé la date du :

**lundi 17 février à 14 h**  
**au Ministère du Travail et des Affaires Sociales**  
**127, rue de Grenelle - Salle des Accords.**

Cette réunion, contrairement aux précédentes qui s'étaient déroulées de façon thématique, traitera tous les aspects du projet de loi.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, je vous prie de croire, Chers Amis, à mes sentiments les meilleurs.



Hugues FELTESSE



**PS : Pour des raisons de place, nous vous remercions de bien vouloir prévoir de venir à raison d'un seul représentant par association.**

UNION NATIONALE INTERFÉDÉRALE DES ŒUVRES ET ORGANISMES PRIVÉS SANITAIRES ET SOCIAUX  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

133, rue Saint-Maur - 75541 PARIS cedex 11 - Téléphone : 01 53 36 35 00 - Télécopie : 01 47 00 84 83  
International : Téléphone : + 33 1 53 36 35 00 - Télécopie : - 33 1 47 00 84 83